

BasiCompta® est un logiciel de comptabilité adapté aux associations, il simplifie la fonction de trésorier.



C'est pour qui ?

BasiCompta® s'adresse aux **associations** et plus particulièrement aux dirigeants et trésoriers des associations n'ayant pas ou peu de connaissances dans le domaine de la comptabilité.



Quels avantages ?

Grâce à BasiCompta®, les utilisateurs peuvent :

- **Saisir les pièces comptables très simplement.** On retrouve les libellés propres aux associations en quelques clics
- **Bénéficier d'un journal** permettant de visualiser, rechercher et modifier n'importe quelle pièce
- Editer automatiquement le **compte de résultat au format Cerfa**, nécessaire pour les demandes de subventions
- Editer automatiquement le **bilan comptable** de l'association
- Réaliser un **suivi de sa comptabilité par action** (école de sport, loto, ...)
- **Suivre les soldes bancaires**
- Gérer les amortissements
- Saisir des charges et produits constatés d'avance
- **Faciliter le transfert de la comptabilité** d'un trésorier à un autre
- Avoir l'**aide du CDOS** sur demande



Comment ça marche ?

- BasiCompta® est **accessible en ligne**, il ne nécessite pas d'installation particulière sur les ordinateurs. Seule une connexion internet est indispensable pour son utilisation.
- L'utilisation s'accompagne d'une **formation obligatoire** mise en place le CDOS.



Combien ça coûte ?

- La formation dispensée par le CDOS est gratuite (durée 2h).
- L'utilisation du logiciel coûte **40 euros** pour les associations sportives et **45 euros** pour les autres associations. Il s'agit d'une redevance annuelle.



Votre contact au CDOS :

Marie JEAN PIERRE
04 75 64 29 10 / 07 81 71 72 96
contact@crib07.fr



Renseignements complémentaires sur <http://www.basicompta.fr>